

Capital régional et coopératif Desjardins

États financiers
31 décembre 2004 et 2003

Le 28 janvier 2005

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Capital régional et coopératif Desjardins

Nous avons vérifié les bilans de **Capital régional et coopératif Desjardins** (la « Société ») aux 31 décembre 2004 et 2003, les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates ainsi que le relevé des investissements à impact économique québécois au 31 décembre 2004. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Capital régional et coopératif Desjardins

Bilans

Aux 31 décembre 2004 et 2003

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et l'actif net par action ordinaire)

	2004 \$	2003 \$
Actif		
Investissements à impact économique québécois		
Investissements (se reporter au relevé)	135 911	61 438
Fonds engagés mais non déboursés (se reporter au relevé)	60 550	29 623
	<u>196 461</u>	<u>91 061</u>
Placements (note 4)	274 130	279 527
Comptes débiteurs (note 5)	5 279	3 611
Espèces et quasi-espèces	3 663	5 397
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 1 432 \$; 877 \$ au 31 décembre 2003)	1 808	2 363
Impôts futurs (note 9)	1 906	-
	<u>483 247</u>	<u>381 959</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	1 327	1 377
Impôts sur les bénéfices	1 327	185
Impôts futurs (note 9)	-	244
	<u>2 654</u>	<u>1 806</u>
Actif net	<u>480 593</u>	<u>380 153</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 8)	472 641	371 967
Bénéfices non répartis	20 425	11 627
Plus-value (moins-value) non réalisée	(12 473)	(3 441)
	<u>480 593</u>	<u>380 153</u>
Nombre d'actions ordinaires en circulation	46 905 260	37 085 339
Actif net par action ordinaire	10,25	10,25

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Capital régional et coopératif Desjardins

Capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(en milliers de dollars)

	2004			
	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2003	371 967	11 627	(3 441)	380 153
Activités d'exploitation				
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice	-	8 818	-	8 818
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice	-	-	(9 032)	(9 032)
Perte nette de l'exercice	-	8 818	(9 032)	(214)
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	101 716	-	-	101 716
Rachat d'actions ordinaires	(1 042)	(20)	-	(1 062)
	100 674	(20)	-	100 654
Variation nette au cours de l'exercice	100 674	8 798	(9 032)	100 440
Solde au 31 décembre 2004	472 641	20 425	(12 473)	480 593
				2003
	Capital- actions \$	Bénéfices non répartis \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2002	208 328	2 902	(491)	210 739
Activités d'exploitation				
Bénéfice net réalisé au cours de l'exercice	-	8 738	-	8 738
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée au cours de l'exercice	-	-	(2 950)	(2 950)
Bénéfice net de l'exercice	-	8 738	(2 950)	5 788
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	164 467	-	-	164 467
Rachat d'actions ordinaires	(828)	(13)	-	(841)
	163 639	(13)	-	163 626
Variation nette au cours de l'exercice	163 639	8 725	(2 950)	169 414
Solde au 31 décembre 2003	371 967	11 627	(3 441)	380 153

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le bénéfice net par action ordinaire)

	2004 \$	2003 \$
Produits		
Produits réalisés		
Intérêts sur les placements	15 155	13 045
Gain à la cession de placements	10 132	4 468
Intérêts sur les débentures	3 135	1 053
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(2 299)	(1 221)
Honoraires de négociation	1 379	840
Droits d'adhésion	294	1 471
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	(9 032)	(2 950)
	<u>18 764</u>	<u>16 706</u>
Charges		
Frais d'exploitation	14 848	10 378
Services aux actionnaires	2 167	1 952
Taxe sur le capital	88	81
Amortissement des logiciels	555	457
Subventions non remboursables (note 6)	-	(5 015)
	<u>17 658</u>	<u>7 853</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 106	8 853
Impôts sur les bénéfices (note 9)	1 320	3 065
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	<u>(214)</u>	<u>5 788</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	44 453 373	32 823 844
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	-	0,18

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003

(en milliers de dollars)

	2004 \$	2003 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(214)	5 788
Ajustements pour		
Gain à la cession de placements	(10 132)	(4 468)
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	2 299	1 221
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée	9 032	2 950
Amortissement des logiciels	555	457
Amortissement des primes et des escomptes sur les placements	3 259	2 687
Subventions non remboursables	-	(5 015)
Impôts futurs	(2 150)	1 242
Intérêts capitalisés	(792)	(78)
	<hr/>	<hr/>
	1 857	4 784
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(576)	(3 307)
	<hr/>	<hr/>
	1 281	1 477
Activités d'investissement		
Investissements à impact économique québécois	(85 932)	(41 920)
Acquisition de placements	(832 642)	(617 564)
Produit de la cession d'investissements à impact économique québécois	920	299
Produit de la cession de placements	813 985	498 618
Logiciels	-	(740)
	<hr/>	<hr/>
	(103 669)	(161 307)
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	101 716	164 467
Rachat d'actions ordinaires	(1 062)	(841)
	<hr/>	<hr/>
	100 654	163 626
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice		
	(1 734)	3 796
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	5 397	1 601
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		
	<hr/>	<hr/>
	3 663	5 397
Renseignement supplémentaire		
Impôts sur les bénéfices payés	2 180	3 077

Les notes afférentes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements à impact économique québécois

Au 31 décembre 2004

Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis	Total \$	
		Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Débitures et avances \$		
Bas-Saint-Laurent							
Aqua-Biokem BSL inc.	2002	I	-	760	160	-	920
Boutique Le Pentagone inc.	2003	I	-	-	331	-	331
Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent	2002	C	-	-	83	-	83
Gestion Arnold Gauthier inc.	2002	I	-	80	287	-	367
Les Diamants du Saint-Laurent inc.	2002	I	292	-	-	-	292
Les Industries Francis Pelletier inc.	2003	I	80	-	160	-	240
Location Jesna inc. (9133-1355 Québec inc.)	2003	I	60	-	40	-	100
PG Systèmes d'information inc.	2003	TI	-	1 080	360	-	1 440
Total Bas-Saint-Laurent			432	1 920	1 421	-	3 773
Capitale nationale							
Bio Max inc.	2003	I	200	-	120	-	320
Congébec Logistique inc.	2004	I	2 600	-	-	-	2 600
Humagade Ltée	2004	TC	-	-	240	-	240
Labcal Technologies inc.	2004	TI	-	1 840	479	-	2 319
Les Logiciels Dynagram inc.	2002	TI	-	364	-	-	364
NordTech Aérospatiale (NTA) inc.	2004	I	-	-	1 800	-	1 800
Usital Canada inc.	2002	I	-	240	240	-	480
Viridis Biotech inc.	2002	S	-	-	-	421	421
Total Capitale nationale			2 800	2 444	2 879	421	8 544
Centre-du-Québec							
Rovibec inc.	2002	I	-	160	124	-	284
Total Centre-du-Québec			-	160	124	-	284
Chaudière-Appalaches							
Coopérative de Travail Trans-Groupe	2004	C	-	-	1 200	-	1 200
Groupe BOB inc.	2003	I	320	-	320	-	640
Les Fumets Sylvestre inc.	2003	I	-	-	160	-	160
Mattiss inc.	2002	I	400	-	364	-	764
Portes Patio Résiver inc.	2003	I	-	-	318	-	318
Total Chaudière-Appalaches			720	-	2 362	-	3 082
Estrie							
9116-4509 Québec inc. (Plastiques Anchor Ltée et Les Plastiques TPI inc.)	2002	I	-	400	40	38	478
Câble-Axion Digtel inc.	2004	TC	-	2 880	-	-	2 880
Camoplast inc.	2002	I	20 359	-	-	-	20 359
Cogiscan inc.	2002	TI	-	800	315	-	1 115
Coopérative des employés Laser AMP inc.	2004	C	-	-	550	-	550
Coopérative de Travailleurs actionnaires Filage Sherbrooke	2004	C	-	-	1 618	-	1 618
Crea BioPharma inc.	2002	S	-	-	-	398	398
FilSpec Inc. (9120-0782 Québec inc.)	2004	I	400	-	-	-	400
FilSpec Inc. (9139-4841 Québec inc.)	2004	I	160	-	-	-	160
Fivetracks inc.	2002	I	-	120	320	-	440
Gestion Ferti-Val inc.	2003	I	24	536	-	-	560
IPS Thérapeutique inc.	2002	S	-	80	80	40	200
Laser AMP inc.	2004	I	10	74	-	-	84
Les Entreprises Michel Lapierre inc.	2004	I	-	1 414	1 886	-	3 300
Les Plastiques TPI inc.	2002	I	-	-	-	400	400
Les Tissages Sherbrooke inc.	2003	I	320	-	280	-	600
Neptune Technologies & Bioressources inc.	2003	S	800	-	955	-	1 755
NeXCell BioSciences inc.	2002	S	-	-	-	195	195
Quantiscript inc.	2004	TC	-	1 080	-	-	1 080
Tranzyme Pharma inc. (anc. Néokimia inc.)	2003	S	-	-	1 600	-	1 600
Uniflex Technologies inc.	2003	I	200	-	200	-	400
Total Estrie			22 273	7 384	7 844	1 071	38 572

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements à impact économique québécois (suite)

Au 31 décembre 2004

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis	Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Débitures et avances \$	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine							
Eocycle Technologies inc.	2004	I	480	-	-	-	480
Total Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			480	-	-	-	480
Lanaudière							
Dessert & Passion inc.	2003	I	-	160	80	-	240
Total Lanaudière			-	160	80	-	240
Laurentides							
Capital Pro-Égoux inc.	2004	I	110	-	-	-	110
Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides	2002	C	-	-	678	-	678
Triton Électronique inc.	2003	I	-	2 000	-	-	2 000
Total Laurentides			110	2 000	678	-	2 788
Laval							
Datacom Wireless Corporation inc.	2003	TC	-	1 600	-	-	1 600
Neks Technologies inc.	2002	I	248	667	-	-	915
Technologies 20-20 inc.	2002	TI	1 000	-	-	-	1 000
Total Laval			1 248	2 267	-	-	3 515
Mauricie							
Cilys 53 inc.	2003	TC	-	945	-	450	1 395
Matériaux Spécialisés Louiseville inc.	2004	I	-	-	8 200	-	8 200
Plancher Best Value inc.	2004	I	-	320	160	-	480
Total Mauricie			-	1 265	8 360	450	10 075
Montérégie							
Audisoft Technologies inc.	2003	TC	200	1 817	-	-	2 017
Coencorp Consultant Corporation	2002	TI	-	112	-	-	112
Distech Contrôles inc.	2003	TI	-	718	303	-	1 021
Plante Snack Foods (3523454 Canada inc.)	2003	I	48	-	35	-	83
Total Montérégie			248	2 647	338	-	3 233
Montréal							
Aegera Therapeutics Inc.	2002	S	-	1 334	2 617	-	3 951
Aurelium BioPharma Inc.	2003	S	-	1 602	-	-	1 602
Avance Pharma inc. (anc. Phytobiotech)	2002	S	2 000	-	-	-	2 000
Bioaxone Thérapeutique inc.	2002	S	-	2 000	-	160	2 160
Bioxalis Médica inc.	2003	S	-	1 120	-	-	1 120
Cardianove inc.	2003	S	-	640	-	-	640
Chronogen inc.	2003	S	-	1 977	-	-	1 977
Coradiant inc.	2004	TI	-	4 010	-	-	4 010
Corporation de Logiciels Timespring	2003	TI	-	5 840	-	-	5 840
Corporation Iatroquest	2004	S	-	1 840	-	-	1 840
Fonds d'investissement MSBI, société en commandite	2004	F	460	-	-	-	460
Gestion MSBI inc.	2004	F	154	-	-	-	154
IndustryHub inc.	2002	TI	-	400	-	40	440
Invidex inc.	2003	TI	-	2 800	1 170	-	3 970
ISAC Technologies inc.	2003	TI	1 537	-	-	-	1 537
Les Reproductions BLB inc.	2004	I	-	100	300	-	400
Lipso Systèmes inc.	2002	TC	-	801	-	-	801
Logiciels StormMaker inc.	2002	TI	-	533	400	-	933
LxSix Photonics inc.	2002	TC	-	1 867	-	-	1 867
Meubles Fly America inc.	2003	I	-	6 400	-	-	6 400
Nextal Biotechnologies inc.	2003	S	-	761	-	-	761
Nstein Technologies inc.	2004	TI	192	-	-	-	192
Original Solutions inc.	2003	I	-	800	-	-	800
Osprey Pharmaceuticals Limited	2003	S	-	1 698	-	-	1 698
PainCeptor Pharma Corporation	2004	S	-	2 162	-	-	2 162
Pensée & Mouvement Artificiels inc.	2002	TI	695	-	713	-	1 408
Polyplan Technologies inc.	2003	TI	-	2 000	-	-	2 000
Procyon Biopharma inc.	2003	S	1 604	-	-	-	1 604

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements à impact économique québécois (*suite*)

Au 31 décembre 2004

	Année de l'investissement initial	Secteur d'activité	Investissements non garantis			Investissements garantis	Total \$
			Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$	Débitures et avances \$	Débitures et avances \$	
Resonant Medical inc.	2004	S	-	2 800	-	-	2 800
Ryshco Média inc.	2002	TI	-	-	-	200	200
SDP Components inc.	2002	I	-	1 778	-	-	1 778
Technologies Miranda inc.	2002	TC	-	2 033	-	-	2 033
Topigen Pharmaceutiques inc.	2004	S	-	3 866	-	-	3 866
Vertical 7 inc.	2004	TI	-	400	-	-	400
Total Montréal			6 642	51 562	5 200	400	63 804
Outaouais							
Cactus Commerce inc.	2004	TI	-	800	-	-	800
Total Outaouais			-	800	-	-	800
Saguenay-Lac-Saint-Jean							
Agricom inc.	2003	TI	-	80	-	-	80
Bois B.T. (9131-9210 Québec inc.)	2003	I	50	-	150	-	200
Champi-Lac (9124-0598 Québec inc.)	2004	I	-	80	120	-	200
C.R.O.I. (9068-6767 Québec inc.)	2004	I	80	-	240	-	320
Groupe Canmec (6317456 Canada inc.)	2004	I	466	4 865	969	-	6 300
Groupe Nova inc.	2002	I	412	-	200	-	612
Institut d'échafaudage du Québec (9020-4983 Québec inc.)	2002	I	236	-	80	-	316
Les Industries L.S.A. (4157702 Canada inc.)	2004	I	60	-	196	-	256
Les Luzernes Belcan du Lac-St-Jean inc.	2002	C	226	-	120	-	346
Nature 3M inc.	2002	I	100	-	60	-	160
Noxxent inc. (Institut d'échafaudage du Québec)	2002	I	4	-	-	-	4
Thermo-Tech (9132-8716 Québec inc.)	2003	I	-	18	262	-	280
Végétolab inc.	2003	I	32	-	88	-	120
Total Saguenay-Lac-Saint-Jean			1 666	5 043	2 485	-	9 194
Total au coût			36 619	77 652	31 771	2 342	148 384
Plus-value (moins-value) non réalisée							(12 473)
Sous-total							135 911
Fonds engagés mais non déboursés							60 550
Juste valeur							196 461

Légende des secteurs d'activité

C : Coopératives
 I : Industriel
 S : Santé et biotechnologies
 TC : Télécommunications
 TI : Technologies de l'information
 F : Fonds d'investissement

Capital régional et coopératif Desjardins

Relevé des investissements à impact économique québécois (*suite*)

Au 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

Les ententes d'investissements à impact économique québécois peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat.

Les débetures et avances portent intérêt au taux moyen pondéré de 11,9 % et ont une durée moyenne résiduelle de 3,96 années.

La répartition des investissements par secteurs d'activité s'établit comme suit :

	2004				
Secteur d'activité	Investissements non garantis, au coût \$	Investissements garantis, au coût \$	Plus-value (moins-value) non réalisée \$	Fonds engagés mais non déboursés, au coût \$	Juste valeur \$
Coopératives	4 475	-	-	25 000	29 475
Industriel	67 013	438	(7 230)	2 730	62 951
Santé et biotechnologies	31 536	1 214	(2 317)	15 970	46 403
Télécommunications	13 463	450	(219)	3 670	17 364
Technologies de l'information	28 941	240	(2 707)	3 630	30 104
Fonds d'investissement	614	-	-	9 550	10 164
Total	146 042	2 342	(12 473)	60 550	196 461

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 Loi constitutive et mission, administration et investissements

Loi constitutive et mission

Capital régional et coopératif Desjardins (la « Société ») est constituée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q.C. C-6.1) et est réputée avoir été constituée par dépôt de statuts le 1^{er} juillet 2001. La Société a commencé ses activités le 5 novembre 2001 et est une personne morale à fonds social ayant pour mission de :

- mobiliser du capital de risque en faveur des régions ressources du Québec (l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie, le Nord-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean) et du milieu coopératif;
- favoriser le développement économique des régions ressources par des investissements dans des entités admissibles exploitant leurs activités dans ces régions;
- appuyer le mouvement coopératif dans l'ensemble du Québec par des investissements dans des coopératives admissibles;
- accompagner les entités admissibles dans leur démarrage et leur développement;
- stimuler l'économie québécoise par des investissements sur l'ensemble du territoire du Québec.

Administration

Les activités de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de 13 membres comme suit :

- huit personnes nommées par le président du Mouvement des caisses Desjardins;
- deux personnes élues par l'assemblée générale des porteurs d'actions;
- deux personnes nommées par les dix membres nommés précédemment parmi les personnes que ces membres jugent représentatives des entités admissibles décrites dans la loi;
- le président et directeur général de la Société.

Investissements

La Société peut faire des investissements minoritaires avec ou sans garantie ou cautionnement dans des entités admissibles. Les entités admissibles comprennent une coopérative admissible et une société ou une personne morale qui exploite activement une entreprise dont la majorité des employés résident au Québec et dont l'actif est inférieur à 50 000 000 \$ ou l'avoir net est inférieur ou égal à 20 000 000 \$.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société peut investir jusqu'à 5 % de son actif (tel qu'il est établi sur la base de la dernière évaluation d'experts-comptables) dans une même entreprise ou coopérative admissible. L'investissement est généralement prévu pour une durée de cinq à huit ans. Ce pourcentage peut être porté jusqu'à 10 % pour permettre à la Société d'acquérir des titres d'une entité faisant des affaires au Québec mais qui n'est pas une entité admissible. Dans un tel cas, la Société ne peut, directement ou indirectement, acquérir ni détenir des actions représentant plus de 30 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances.

Au cours de chaque exercice à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2006, la part des investissements de la Société dans des entités admissibles qui ne comportent aucun cautionnement ou aucune hypothèque doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen de la Société pour l'exercice précédent et au moins 35 % de ce pourcentage doit être investi dans des entités situées dans les régions ressources du Québec ou dans des coopératives admissibles.

2 Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour l'exercice présenté. Les principales estimations sont relatives à l'établissement de la juste valeur des investissements à impact économique québécois. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

Investissements à impact économique québécois

Actions cotées

Les participations en actions cotées sont inscrites à leur juste valeur. La juste valeur est maintenant établie selon le cours acheteur à la fermeture des marchés à la date du bilan alors qu'elle était auparavant calculée selon la moyenne pondérée des cotes de fermeture pour une période de 50 jours se terminant à la date du bilan. La pondération est fonction du volume de titres transigés durant cette période. La valeur des actions dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte est ajustée d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction, de l'instabilité relative des cours du titre, ainsi que de l'importance de la participation détenue par rapport au flottant du titre.

Actions non cotées et débetures et avances

Les participations en actions non cotées et les débetures et avances sont inscrites à leur juste valeur déterminée selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la capitalisation du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements représentatif et la capitalisation ou l'actualisation des flux de trésorerie.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les hypothèses significatives prises en compte dans l'établissement de la juste valeur peuvent inclure le taux d'actualisation ou de capitalisation, le taux d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévisionnels.

Fonds engagés mais non déboursés

Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes ont été engagées par la Société mais non encore déboursées à la fin de l'exercice.

Placements

Les placements consistent en des placements temporaires inscrits au moindre du coût et de la juste valeur, et en des obligations inscrites à leur coût non amorti, déduction faite de la provision pour pertes, s'il y a lieu. La juste valeur, présentée à la note 4 b), est calculée selon la valeur au marché, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert dans le cadre des activités de négociation, qui représentent l'obligation pour la Société de livrer des titres qu'elle ne possédait pas au moment de la vente, sont comptabilisés comme passif et sont inscrits à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres sont enregistrés aux résultats sous la rubrique « Intérêts sur les placements ». Au 31 décembre 2004, la Société ne détenait aucun titre vendu à découvert et aucun montant important n'a été enregistré au cours de l'exercice.

Titres acquis en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Société conclut des achats et des ventes à court terme de valeurs mobilières et, simultanément, des engagements à les revendre et à les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Ces conventions de revente et de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties et sont inscrites au bilan au prix de vente ou de rachat prédéterminé par l'engagement. L'écart entre le prix de vente prédéterminé et le coût d'achat est comptabilisé au poste « Intérêts sur les placements », selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat prédéterminé est également comptabilisé au poste « Intérêts sur les placements ». Au 31 décembre 2004, la Société ne détient aucun titre acquis en vertu de conventions de revente ni aucun titre vendu en vertu de conventions de rachat, et aucun montant important n'a été enregistré au cours de l'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des soldes bancaires et des placements à court terme dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois. Antérieurement, les placements à court terme dont l'échéance était égale ou inférieure à trois mois étaient classés dans les placements.

Logiciels

Les logiciels sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à cinq ans.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

Constatation des produits

Gains et pertes à la cession

Les gains et les pertes à la cession d'investissements à impact économique québécois sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours d'exercices précédents, laquelle est renversée et prise en compte dans la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Les gains et les pertes à la cession de placements sont comptabilisés au moment de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

Droits d'adhésion

Les droits d'adhésion sont comptabilisés lors de la première souscription d'un actionnaire et lors de la fermeture du compte par celui-ci.

Honoraires de négociation

Les honoraires de négociation sont comptabilisés lorsque le service est rendu et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Primes et escomptes

Les primes et escomptes sur les placements à échéance déterminée sont amortis selon la méthode du rendement effectif jusqu'à leur échéance.

Subventions non remboursables

Les subventions non remboursables reçues du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Mouvement des caisses Desjardins sont portées aux résultats lorsque les dépenses afférentes sont engagées.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

3 Modification de convention comptable à venir

En janvier 2004, le Conseil des normes comptables a adopté la note d'orientation portant sur les sociétés de placement (NOC-18). Cette nouvelle norme exige que les sociétés de placement comptabilisent l'ensemble de leurs placements à la juste valeur. La Société a décidé d'appliquer cette norme prospectivement à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2005. Les placements en obligations de la Société devront être comptabilisés à la juste valeur et non plus au coût non amorti. Cette modification de convention comptable aura pour effet d'augmenter le solde des placements et de la plus value (moins-value) non réalisée de 1 517 000 \$ et d'augmenter l'actif net par action ordinaire de 0,03 \$ pour le porter à 10,28 \$ au 1^{er} janvier 2005.

4 Placements

a) Les placements comprennent les éléments suivants :

	2004	2003
	\$	\$
Obligations	334 680	309 150
Moins les fonds engagés mais non déboursés	60 550	29 623
	<hr/> 274 130	<hr/> 279 527

b) Répartition des placements par échéance

Obligations				2004
Échéance	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	-	84 537	250 143	334 680
Valeur nominale	-	80 060	221 102	301 162
Juste valeur	-	85 010	251 187	336 197
Taux moyen effectif	-	3,83 %	4,41 %	4,27 %
Taux moyen nominal	-	5,75 %	6,56 %	6,34 %
Obligations				2003
Échéance	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	6 103	137 956	165 091	309 150
Valeur nominale	6 000	132 077	152 811	290 888
Juste valeur	6 104	139 619	167 276	312 999
Taux moyen effectif	2,43 %	4,04 %	5,02 %	4,53 %
Taux moyen nominal	6,46 %	5,61 %	6,32 %	6,00 %

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

5 Comptes débiteurs

	2004 \$	2003 \$
Intérêts à recevoir sur les placements	3 740	2 979
Taxes de vente à recevoir	229	283
Autres comptes débiteurs	1 310	349
	<hr/>	<hr/>
	5 279	3 611
	<hr/>	<hr/>

6 Subventions non remboursables

Pour accélérer la mise en place de la Société et le développement de ses activités en région, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et le Mouvement des caisses Desjardins ont accordé à la Société, en parts égales, des subventions non remboursables totalisant 10 000 000 \$. Ces subventions ont permis à la Société d'absorber à même ces sommes ses frais d'organisation et de mise en place et la mise sur pied d'un savoir-faire sectoriel permettant d'accompagner les entreprises et les coopératives dans leur démarrage et leur développement. Ces subventions avaient été entièrement portées aux résultats au 31 décembre 2003.

7 Comptes créditeurs et charges à payer

	2004 \$	2003 \$
Entités du Mouvement des caisses Desjardins		
Services aux actionnaires	1 055	959
Frais de gestion	-	79
Autres frais d'exploitation	-	63
	<hr/>	<hr/>
	1 055	1 101
Autres	272	276
	<hr/>	<hr/>
	1 327	1 377
	<hr/>	<hr/>

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8 Capital-actions

Autorisé

La Société est autorisée à émettre des actions ordinaires et des fractions d'action ordinaire, sans valeur nominale, de façon à ce que le capital s'accroisse d'au plus 150 000 000 \$ par année, jusqu'à concurrence de 1 375 000 000 \$, participantes, avec droit de vote et droit d'élire deux représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi.

Dans le budget du ministre des Finances du Québec déposé le 30 mars 2004, la limite annuelle pour l'accroissement du capital-actions pour l'exercice 2004 a été réduite à 100 000 000 \$. Dans le budget du 12 juin 2003, la limite annuelle avait été réduite de 75 000 000 \$. Ces deux réductions font en sorte que la limite cumulative sera de 475 000 000 \$ au 28 février 2005.

Émis et payé

	2004 \$	2003 \$
46 905 260 actions ordinaires (37 085 339 en 2003)	472 641	371 967

Au cours de l'exercice, la Société a émis 9 923 523 actions ordinaires (16 334 855 en 2003) en contrepartie de 101 715 850 \$ en espèces (164 467 150 \$ en 2003).

Au cours de l'exercice, la Société a racheté 103 602 actions (82 378 en 2003) en contrepartie de 1 061 836 \$ en espèces (841 006 \$ en 2003).

Les données ne tiennent pas compte des demandes de rachat effectuées dans les 30 jours suivant la date de souscription.

Modalités de rachat

Une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire n'est rachetable par la Société que dans les cas suivants :

- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société depuis au moins sept ans;
- à la demande d'une personne à qui une telle action ou fraction d'action a été dévolue par succession;
- à la demande de la personne qui l'a acquise de la Société si elle lui en fait la demande par écrit dans les 30 jours de la date de souscription;
- à la demande d'une personne qui l'a acquise de la Société si elle est déclarée atteinte d'une invalidité mentale ou physique grave et permanente qui la rend inapte à poursuivre son travail.

Par contre, la Société pourra acheter de gré à gré une action ordinaire ou une fraction d'action ordinaire dans les cas où la mesure est prévue par une politique adoptée par le conseil d'administration et approuvée par le ministre des Finances.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le prix de rachat des actions ordinaires est fixé deux fois l'an, à des dates distantes de six mois, par le conseil d'administration de la Société sur la base de la valeur de la Société déterminée selon les états financiers vérifiés.

9 Impôts sur les bénéfices

Aux fins du calcul du revenu imposable au Québec, la Société était autorisée à déduire, avant le 13 juin 2003, pour une année d'imposition donnée, un montant n'excédant pas son revenu imposable pour l'année. Il s'ensuit que la Société n'avait aucun impôt à payer au Québec sur ses bénéfices. La Société est assujettie depuis le 13 juin 2003 à l'impôt provincial du Québec sur ses bénéfices.

La Société est également assujettie à l'impôt fédéral sur ses bénéfices. De plus, l'impôt fédéral sur les bénéfices inclut l'impôt des grandes sociétés.

a) Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Impôts exigibles	3 470	1 823
Impôts futurs	(2 150)	1 242
	<u>1 320</u>	<u>3 065</u>

b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère du taux de base pour les raisons suivantes :

	2004	2003
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base :		
du Canada, 29,12 %	322	2 578
du Québec, 8,9 %	98	788
163 premiers jours de l'exercice non assujettis à l'impôt du Québec	-	(352)
Impôt des grandes sociétés*	154	159
Partie non imposable ou non déductible sur le gain ou la perte en capital, la plus-value (moins-value) non réalisée et autres éléments	746	(108)
	<u>1 320</u>	<u>3 065</u>

* L'impôt des grandes sociétés est établi en fonction du capital employé au Canada par la Société.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

c) Les impôts futurs comprennent les éléments suivants :

	2004 \$	2003 \$
Actifs d'impôts futurs		
Plus-value (moins-value) non réalisée	2 371	654
Autres	222	-
	<hr/> 2 593	<hr/> 654
Passifs d'impôts futurs		
Logiciels	(687)	(898)
	<hr/> (687)	<hr/> (898)
Actifs (passifs) d'impôts futurs, montant net	<hr/> <hr/> 1 906	<hr/> <hr/> (244)

d) L'achat d'actions de la Société donne droit à l'investisseur de recevoir un crédit d'impôt non remboursable, applicable à l'impôt du Québec seulement, pour un montant égal à 50 % de l'ensemble des montants souscrits annuellement, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt de 1 250 \$.

10 Flux de trésorerie

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	(1 668)	681
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(50)	(2 815)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices	1 142	(1 173)
	<hr/> 1 142	<hr/> (1 173)
	<hr/> <hr/> (576)	<hr/> <hr/> (3 307)

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

11 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée au Mouvement des caisses Desjardins. Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des opérations avec d'autres entités du Mouvement des caisses Desjardins. Toutes ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange :

	2004	2003
	\$	\$
Résultats		
Caisse centrale Desjardins		
Intérêts sur les placements	948	568
Capital Desjardins inc.		
Intérêts sur les placements	1 831	1 217
Gain à la cession de placements	992	414
Desjardins Capital de risque inc.		
Frais de gestion	14 112	9 779
Honoraires de négociation	202	-
Frais d'exploitation	30	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Frais d'exploitation	318	291
Fiducie Desjardins inc.		
Services aux actionnaires	1 898	1 621
Mouvement des caisses Desjardins		
Subvention non remboursable	-	2 507

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2004 \$	2003 \$
Bilans		
Caisse centrale Desjardins		
Dépôts à terme	-	4 000
Encaisse	559	362
Capital Desjardins inc.		
Obligations	32 828	29 389
Desjardins Capital de risque inc.		
Comptes débiteurs	405	-
Comptes créditeurs et charges à payer	-	79
Desjardins Capital de risque, société en commandite		
Comptes débiteurs	-	86
Comptes créditeurs	7	-
Fédération des caisses Desjardins du Québec		
Logiciels	1 099	1 319
Comptes créditeurs et charges à payer	11	27
Fiducie Desjardins inc.		
Encaisse	10	-
Logiciels	709	1 044
Comptes créditeurs et charges à payer	1 055	959
Desjardins Capital de développement (Fonds régionaux)		
Comptes débiteurs	296	56
Valeurs mobilières Desjardins		
Encaisse	1 766	236
Comptes créditeurs et charges à payer	-	36

12 Engagements

La Société a retenu les services de Desjardins Capital de risque inc. (« DCR »), société du Mouvement des caisses Desjardins, et l'a mandatée pour qu'elle assure la gestion et l'exploitation complète de la Société, conformément aux stratégies et aux objectifs approuvés par le conseil d'administration. La convention de gestion intervenue entre DCR et la Société est en vigueur pour un terme initial de dix ans, à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin d'un commun accord. Par la suite, elle sera renouvelée automatiquement pour des termes de cinq ans à moins que l'une ou l'autre des parties, sur préavis écrit d'au moins 18 mois, ne décide d'y mettre fin.

En vertu de cette convention, la Société s'est engagée à verser annuellement des honoraires de gestion équivalant à 3 % de la valeur nette moyenne annuelle des actifs de la Société, déduction faite de tout montant à payer pour l'acquisition de placements et du solde de la subvention non remboursable reportée. Ce pourcentage sera diminué à 2,5 % à compter de l'exercice de la Société suivant celui où la valeur nette des actifs aura atteint 750 000 000 \$.

Capital régional et coopératif Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2004 et 2003

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

La Société a confié à Fiducie Desjardins inc., société du Mouvement des caisses Desjardins, les rôles de registraire et d'administrateur relativement aux transactions effectuées par les actionnaires. La durée de cette convention est de trois ans et deux mois à compter du 1^{er} novembre 2001 et elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un avis écrit contraire donné par l'une ou l'autre des parties 180 jours avant la fin d'un exercice.

La Société a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, société du Mouvement des caisses Desjardins, les activités relatives à la distribution de ses actions dans le réseau des caisses Desjardins. La durée de cette convention est de un an à moins que les parties ne conviennent d'y mettre fin. Elle sera renouvelée d'année en année aux mêmes conditions à moins d'un préavis écrit de trois mois donné par l'une ou l'autre des parties.

13 Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur des comptes débiteurs, des espèces et quasi-espèces, et des comptes créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances en cause.

Risque de crédit

Le risque de perte lié au crédit pour les placements provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. La Société réduit ce risque en traitant uniquement avec des sociétés affichant une bonne cote de solvabilité. Par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution et de crédit à l'égard de ces instruments est faible.

Risque de taux d'intérêt

Les espèces et quasi-espèces, à l'exception d'un dépôt à terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt. Le dépôt à terme de 4 000 000 \$ qui était au bilan du 31 décembre 2003 est venu à échéance le 4 janvier 2004. Il portait intérêt au taux de 2,75 %.

La Société ne détient pas d'autres instruments financiers dérivés.

14 Chiffres correspondants

Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés selon la nouvelle présentation adoptée pour la période en cours.